

## ▶ MON ACTIVITE AU SEIN DU CONSEIL GENERAL

### ■ L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Les conseillers généraux se réunissent en assemblée plénière publique au moins une fois par trimestre. De nombreux dossiers sont traités au sein de la Commission permanente qui se réunit plus fréquemment.

Chaque conseiller général siège dans des commissions spécialisées en relation avec les compétences du Conseil général. Je siège pour ma part à la Commission "Équipement, logement et foncier" et à la Commission "Affaires sociales, insertion, santé et politique de la Ville".

J'ai commencé à me spécialiser sur le dossier du handicap (je suis d'ailleurs intervenue en séance plénière à propos de la mise en place des Maisons Départementales des Personnes Handicapées) et j'ai eu l'occasion de visiter un certain nombre d'établissements accueillant des personnes handicapées.



### ■ LES COLLÈGES

Les conseillers généraux sont administrateurs des collèges situés sur leur canton. J'ai donc intégré les conseils d'administration des deux collèges situés sur le 7<sup>e</sup> canton, à savoir le collège **Henri Matisse** et le collège **Valéri**. Un problème a d'ailleurs été soulevé dans les deux établissements : celui des fonds sociaux qui n'ont fait l'objet d'aucun versement de l'Etat cette année.

En tant que conseillère générale, je relaye les besoins des établissements à l'assemblée départementale. Je me tiens d'ailleurs à la disposition tant des personnels que des parents d'élèves pour leur apporter toute l'aide qu'ils pourraient juger nécessaire.

### MA PERMANENCE

Je rencontre beaucoup d'obstacles dans la recherche d'un local pouvant faire office de permanence dans le 7<sup>e</sup> canton (pas de porte exorbitant, refus d'une enseigne, locaux trop exigus, accès difficile...). **Aussi, si vous avez connaissance de locaux susceptibles de convenir (ouverture sur rue, endroit passant...) n'hésitez pas à me contacter.**

Provisoirement, et pour éviter de vous imposer un déplacement au Conseil général (CADAM), j'utilise un local situé à une centaine de mètres du canton (3 av. Cyrille Besset).



# Dominique BOY-MOTTARD

Votre conseillère générale



Cap de Croix . Ch. Baudelaire . Cimiez . Gairaut . Gravier  
Rimiez . Saint Maurice . Scudéri . Vallon des Fleurs . Valrose

## EDITO

### *Le bonheur d'être votre représentante*

**Q**uelques mois à peine après mon élection, j'ai déjà le sentiment d'avoir tissé un lien tout à fait particulier avec le canton, avec vous. De Rimiez au Vallon des Fleurs, de Charles Baudelaire à Gairaut, de Saint-Maurice à Cimiez, vous êtes nombreux à m'avoir rencontrée, souvent même à m'avoir ouvert les portes de vos foyers, pour que nous puissions travailler ensemble à l'amélioration des conditions de vie dans nos quartiers. Vous le faites avec convivialité, avec - oserais-je le dire - amitié, et surtout avec efficacité, car, sans votre aide, l'élue que je suis serait tout à fait démunie pour faire avancer les dossiers du canton. Et des dossiers, il y en a beaucoup : circulation, propreté, transports en commun, réhabilitation du Vallon des Fleurs, et bien sûr, avec encore plus d'accuité depuis quelques semaines, sécurité des biens et des personnes.

Quant à l'évolution de ce certains de ces dossiers, j'utiliserai les quelques pages de ce modeste document pour faire le point. Mais encore une fois, au delà de mon travail d'élue, laissez moi vous dire le bonheur qui est le mien d'être votre représentante à l'assemblée départementale.

### PERMANENCE

3, avenue Cyrille Besset 06100 Nice - 04 93 98 99 00 (l'après-midi)

### CONSEIL GENERAL

BP 3007 - 06201 Nice cedex 3 - 04 97 18 79 48

## MIEUX VIVRE DANS LE CANTON

### LA RÉHABILITATION DU VALLON DES FLEURS



Depuis la fin de l'été, la réhabilitation des HLM du Vallon des Fleurs a enfin commencé.

C'est un fait aujourd'hui acquis dont il faut se féliciter, même si tout ne se passe

pas forcément - loin de là - comme le souhaitent les locataires. Ils n'ont été que peu ou pas consultés et ils sont parfois surpris des choix qui ont été faits (suppression des porte-fenêtres, par exemple) et de la façon dont sont conduits les travaux (pose des grilles aux fenêtres des coursives en l'absence des résidents, par exemple).

D'autre part, il faut être bien conscients qu'il va falloir du temps avant que tous les immeubles soient réhabilités. En attendant, il y a souvent des interventions urgentes à faire pour remédier à de nombreux problèmes : tuyauteries défectueuses, réparations diverses, propreté. Sur ce dernier point, je regrette que le travail remarquable des employées de l'OPAM chargées de l'entretien des immeubles soit rendu particulièrement ingrat du fait de l'incivilité de certains qui n'hésitent pas à squatter et polluer les escaliers (je pense notamment à une entrée du bâtiment 4).

Sur tous ces points, vous êtes nombreux à m'avoir contactée et je n'ai pas hésité à interpeller l'OPAM à plusieurs reprises. Toutefois, un regroupement à terme des

locataires dans une structure vraiment indépendante me semble nécessaire.

### LA SÉCURITÉ

Notre canton n'a pas été épargné par les récentes émeutes. Sur le terrain, j'ai pu me rendre compte des dégâts qu'ils avaient occasionnés : automobiles ou scooters incendiés, commerces vandalisés... Même s'ils ont été chez nous peu nombreux, ces actes n'en sont pas moins inadmissibles et affectent souvent des personnes déjà en difficulté. Ils témoignent de la nécessité de trouver des solutions pour prévenir leur commission et protéger les habitants de notre ville. Pourquoi avoir mis fin à la police de proximité dont il est prouvé qu'elle avait contribué à améliorer sensiblement la sécurité dans certains quartiers ? Le gouvernement a fait la preuve, en quelques jours de révolte, de son inefficacité en la matière.

La lutte contre les incivilités doit être un combat de tous les jours. Il faut éviter que quelques uns prennent leurs aises au détriment des autres et imposent leurs abus par l'intimidation. On ne peut tolérer qu'une bande s'installe dans l'entrée d'un immeuble, fasse peur aux locataires et détériore les parties communes ; on ne peut tolérer que des personnes qui s'ennivrent fassent du bruit jusqu'à des heures indues tous les week end, empêchant les autres de dormir.

Sur ces questions, je suis intervenue auprès des autorités de police et j'espère que des solutions seront trouvées dans les meilleurs délais. A défaut de réponse, nous envisageons ensemble les moyens de nous faire entendre.

### LE SURVOL AÉRIEN

Sécurité et qualité de vie vont souvent de pair. En témoignent les risques que fait courir aux habitants, en plus des nuisances sonores qu'il occasionne, le non respect de la réglementation aérienne (itinéraires et altitude) par des aéronefs légers au nord de Nice.

Grâce à des habitants du quartier passionnés d'aviation, j'ai pu moi-même le vérifier sur les quartiers de Gairaut, Rimiez...



Nous nous efforçons d'obtenir une réponse satisfaisante des autorités compétentes.

## MIEUX SE DEPLACER DANS LE CANTON



### LE TRAFIC AUTOMOBILE

Comme beaucoup de quartiers, notre canton connaît des difficultés de circulation qui semblent inhérentes à notre ville.

Les travaux du tramway produisent leurs effets sur le trafic de l'avenue St-Lambert (notamment aux heures de pointe et lors de la sortie des écoles et du collège Valéri) avec les risques que cela entraîne bien sûr. D'autre part, du côté de la place du Commandant Gérôme, rien n'est vraiment réglé. Après plusieurs essais dans le cycle des feux et les sens de circulation, la municipalité paraît s'être arrêtée (jusqu'à quand ?) à la solution actuelle. Il semblerait que ce choix agréé les automobilistes qui descendent l'avenue Cap de Croix, mais beaucoup moins ceux qui viennent de Cimiez. Des propositions sont faites notamment par des habitants du quartier, mais ils sont peu entendus.

Je les relaie afin que des études approfondies soient entreprises dans le but d'obtenir la meilleure des solutions possibles.

### LES BUS



La circulation des bus n'est pas toujours une science exacte ! C'est particulièrement vrai pour la ligne n°2, notamment les dimanches et jours fériés.

Cela pose des problèmes pour tous les riverains de la ligne. Les plus touchés sont sans doute les résidents de Bella Vista dans la mesure où les bus montent plus rarement jusque chez eux (quand ce n'est pas du tout comme le dimanche !). Les élus d'opposition de "Nice Plurielle" ont fait sur ce sujet une intervention publique au Conseil municipal. Je suis intervenue par lettre auprès du maire, président de la CANCA, afin que des instructions soient données au délégataire du service des bus. Il m'a été répondu que des études seraient réalisées dont on me tiendrait informée. Mais cela semble bien long... et en attendant le problème reste entier. Et nous ne nous contenterons pas éternellement de promesses non tenues.



## DES GROUPES DE TRAVAIL POUR RÉFLÉCHIR ET FAIRE DES PROPOSITIONS ENSEMBLE DANS L'INTÉRÊT DE NOS QUARTIERS

Nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui, de façon individuelle, ont pu me saisir de telle ou telle question ou qui ont des idées devant permettre de mieux vivre dans nos quartiers.

Mais nous ne pourrions réellement faire un travail utile à l'ensemble de la collectivité qu'en joignant nos forces et nos compétences.

Cela suppose que nous nous rencontrions régulièrement, dans chaque quartier, pour faire le point sur les besoins qui s'expriment.

C'est pourquoi j'ai commencé à constituer des groupes de travail. Pour que ceux-ci soient efficaces, il faut qu'ils réunissent le plus d'habitants possible dans chacun des quartiers. Je pourrais ainsi relayer très directement vos préoccupations auprès des collectivités compétentes et initier avec vous des actions susceptibles de les faire aboutir.

**Il va de soi que cette démarche n'entre pas en concurrence avec les comités de quartier qui existent et qui m'associent déjà à leurs travaux. Elle s'inscrit au contraire en complémentarité avec eux et elle a pour but de faciliter le travail de l'élue de terrain que j'ai promis d'être pendant la campagne électorale.**

Si vous êtes intéressé(e) par cette démarche et si vous souhaitez participer à ces groupes de réflexion et d'action, je vous propose de me retourner le formulaire figurant au verso à l'adresse de ma permanence provisoire :

**3 avenue Cyrille Besset - 06100 Nice**

Vous pouvez également me répondre par mail à l'adresse suivante :

**[boymottard@free.fr](mailto:boymottard@free.fr)**

***Formulaire à retourner au verso***

## JE SOUHAITE PARTICIPER À DES GROUPES DE TRAVAIL POUR AMÉLIORER LA VIE DANS MON QUARTIER

### Identification de votre quartier

(cochez le quartier où vous vivez)

- Cap de Croix / Scudéri
- Chambrun / Vismara / Bas Henry Dunant
- Saint-Lambert / Alexandre Médecin / Borriglione
- Valrose / Brancolar
- Charles Baudelaire / Gravier / Vieux Chemin de Gairaut
- Vallon des Fleurs
- Cimiez
- Rimiez
- Gairaut

M.    Mme    Melle

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E. mail : \_\_\_\_\_

### Disponibilités

- Je suis libre plutôt ces jours-là : \_\_\_\_\_

- Je suis libre plutôt à ces heures-là : \_\_\_\_\_

- Je peux éventuellement recevoir un petit groupe de travail chez moi

Oui    Non